

N° 3
4 MARS 2016

WEB

SNE-FSU :
sne@fsu.fr
<http://www.snefsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Anahi BARRERA

04 26 22 32 34

anahi.barrera@eaumrc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr

LOI TRAVAIL : ON VAUT MIEUX QUE ÇA !

Vous suivez l'actualité et savez que la ministre du travail, Myriam El Khomri doit présenter, le 24 mars en conseil des ministres, un projet de loi « *visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs* ».

Pourtant la ministre du travail propose une réforme du code du travail qui au contraire amenuise les libertés et protections des salariés. Parmi les éléments inacceptables du projet de loi : temps de travail assoupli vers l'augmentation notamment pour les jeunes apprentis (1 h de plus par jour et jusqu'à 40h par semaine), heures supplémentaires augmentées et moins payées, indemnités prud'homales diminuées, licenciements sans cause réelles et sérieuses facilités, accords minoritaires en entreprise reconnus, ...autant de mesures régressives pour la protection des travailleurs.

« *Le pire, c'est sans doute que ce gouvernement vend sa réforme au nom de l'emploi. Or, il s'agit de faire travailler plus ceux qui ont un travail au détriment de ceux qui n'en ont pas. L'ampleur du mensonge est fracassante* »

Gérard Filoche

QUATRE RAISONS, PARMIS D'AUTRES, DE S'Y OPPOSER :

- pour accompagner les mouvements de jeunesse à l'origine de l'appel
- par solidarité avec les salariés du privé et parce que les salariés du public sont les suivants !
- pour faire respecter nos droits et en conquérir d'autres
- parce que cette loi est une nouvelle fuite en avant d'un système à bout de souffle qui ne fait que retarder la véritable transition sociale et écologique dont nous avons besoin pour nous et les générations futures

Le SNE-FSU vous appelle à vous mobiliser fortement contre ce projet :

- Dès maintenant, et si vous ne l'avez pas déjà fait, **signez la pétition en ligne** :
[Loi Travail : non merci !](#)
- **Rejoignez et amplifiez sur les réseaux sociaux** le mouvement engagé par la jeune génération :
[On vaut mieux que ça !](#)
- **Le 9 mars**, de nombreux rassemblements sont organisés par les organisations de jeunesse : **PARTICIPEZ !**
[\(carte des mobilisations\)](#)

Pour tous ceux qui souhaitent montrer plus fortement encore leur opposition à ce projet qui va à l'encontre du progrès social, et pour accompagner **les mobilisations organisées par les organisations de jeunesse le 9 mars, la FSU a déposé un préavis de grève à cette date.**

Nous sommes là sur un choix de société pour nous et les générations à venir.

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT DIRE : NON